



A Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs  
Diffusion à vos licenciés

Tout d'abord rappelons que les Présidents doivent informer tous leurs licenciés du règlement FFPJP ainsi que des diverses prises de position du CD58 et de ses commissions.

Ils sont avant tout responsables de leurs licenciés et devront prendre leur responsabilité pour le respect de tous, que ceux-ci soient compétiteurs, arbitres, éducateurs, dirigeants ou bénévoles.

À la suite de l'assemblée générale, de la Commission sportive, commission d'arbitrage et du Comité Directeur il est rappelé :

- Tous les Clubs n'étant pas en règle le 13 janvier 2024, **avec la facturation des licences**, ne pourront pas inscrire d'équipes dans les différentes compétitions départementales gérées par le CD 58. **De plus les équipes n'ayant pas payé leur engagement à la date définie ci-après (jour du tirage) ne seront pas mises dans le tirage au sort.**
- Que pour l'ensemble des championnats, des qualificatifs et des manifestations du Comité, la tenue Club homogène avec logo est obligatoire.

**LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS SONT FIXES COMME SUIT :**

1. **Les 30 & 31 Mars 2024 Championnat Doublettes jeu provençal Séniors et Juniors.**

*Organisation FOURCHAMBAULT*

Début des parties le 30 Mars à **9 h**, pénalités à **9 h 15**

Reprise le 31 Mars à **8 h 30** (pénalités à **8 h 45**) concours parallèle 16 équipes.

Délégué : Sandrine TARBES

Arbitre : Amar MEZIANI

2. **Les 6 & 7 Avril 2024 Championnats départementaux Triplettes Séniors Masculins et Séniors Féminines**

**A. Seniors Masculins à MARZY**

Délégués : Mickaël DUMEIGE

Arbitres : R DUMAS / A. MEZIANI

**B. Séniors Féminines à COULANGES**

Délégués : M. MAUBLANC / S. ELIAS

Arbitres : J. L MOUTOT/S.MENETRIER

**FINALES LE DIMANCHE 7 AVRIL à MARZY pour les Masculins et les Féminines**

Début des parties à **8h30** (pénalités à **8 h 45**)

Délégué MARZY : M. DUMEIGE

Arbitre MARZY : Amar MEZIANI

Les championnats triplettes se dérouleront sur une journée ½

Le samedi 6/04 à **14 h** (pénalités **14 h 15**).

le dimanche 7/04, **8 h 30 reprise en 16<sup>ème</sup> pour les hommes et 8<sup>ème</sup> pour les féminines**, (pénalités à **8 h 45**).

Pause méridienne à 12h.

Reprise des championnats à 14h (pénalités à 14 h 15).

### 3. Les 13 & 14 Avril 2024 Championnats Doublettes Séniors Féminines et Tête à Tête Séniors Masculins

Qualificatifs par secteur le Samedi 13 Avril

Début des parties à **14 h** (pénalités à **14 h 15**)

**A. Secteur NORD : PREMERY**

Délégué : Daniel SANCHEZ

Arbitres : J. ARMAND / J. TISSIER

**B. Secteur SUD : IMPHY**

Délégué : Amar MEZIANI

Arbitre : R. BOIZARD / J-L MOUTOT

**C. Féminines : COULANGES**

Délégué : M. DUMEIGE

Arbitre : S. MENETRIER

#### **FINALES LE DIMANCHE 14 Avril à COULANGES**

Début des parties à **8h30** (pénalités à **8 h 45**)

Pour les masculins reprise en poules 32 qualifiés.

Pour les féminines reprise en 8ème

Délégués : Daniel SANCHEZ

Arbitre : Serge MENETRIER

### 4. Le 17 & 18 Avril 2024 Championnat Triplettes Vétérans (+ de 60 ans)

#### *Organisation CLAMECY*

Début des parties le mercredi 17/04 à **14 h 00** (pénalités à **14 h 15**)

Reprise le jeudi 18/04 à **8 h 30** (pénalités à **8h45**)

Délégués : B. ARMAND / L. RIBEROL

Arbitres : T. RATON / D. BOUCHIER

### 5. Les 20 & 21 Avril 2024 Championnat Doublettes Séniors Mixtes

Qualificatifs par secteur le Samedi 20 Avril

Début des parties à **14 h** (pénalités à **14 h 15**)

Ils qualifieront 16 équipes

**A. Secteur NORD : DONZY**

Délégués : D. SANCHEZ

Arbitres : T. RATON / J. TISSIER

**B. Secteur SUD : FOURS**

Délégué : S. ELIAS

Arbitres : A. MEZIANI / A. CISZAK

#### **FINALE LE DIMANCHE 21 Avril à GARCHY. Reprise en poules**

Début des parties à **8h 30** (pénalités à **8 h 45**)

Délégués : D. SANCHEZ

Arbitre : A. MEZIANI

6. Les 27 & 28 Avril 2024 Championnat Triplettes Jeu Provençal

*Organisation FOURCHAMBAULT*

Début des parties le 27 Avril à **9 h**, pénalités à **9h 15**

Reprise le 28 Avril à **8 h 30** (pénalités à **8 h 45**) concours parallèle 16 équipes.

Délégués : S. TARBES

Arbitre : Amar MEZIANI

7. Les 4 & 5 Mai 2024 Championnat Triplettes Séniors Promotion et Non-classé

*Organisation MARZY (CD58)*

Le Samedi 4 Mai – Début des parties à **14 heures** (pénalités à **14 h 15**)

**Finale le Dimanche 5 Mai** – Début des parties à **8 h 30** (pénalités à **8 h 45**)

Délégués : D. SANCHEZ

Arbitre : J. ARMAND /A. MEZIANI

Bénévoles Buvette : C.CLEMENT/B.ARMAND/D.ZAMPOL DE LUCA/S.HITIER

Tickets : M. DUMEIGE

8. Les 8 & 9 Mai 2024 Championnat Triplettes séniors mixtes (2 hommes et 1 femme ou 2 femmes et 1 homme)

*Organisation FOURS*

Le championnat triplettes Mixtes se déroulera sur une journée ½

Début des parties le 08/05 à **14 h** (pénalités 14 h15)

Le Jeudi 09/05 début des parties à **9H00** (pénalités à 9H15)

Délégués : A. MEZIANI / S. ELIAS

Arbitres : J. TISSIER / R. BOIZARD

9. Les 11 & 12 MAI 2024 Championnat Doublettes Séniors masculins et Tête à Tête Séniors féminines

Qualificatifs par secteur le Samedi 11 MAI

Début des parties à **14 h** (pénalités à **14 h 15**)

**A. Secteur NORD : FOURCHAMBAULT**

Délégués : B. ARMAND

Arbitres : T. RATON / R. DUMAS

**B. Secteur SUD : MARZY**

Délégués : M. MAUBLANC/G.BONGE

Arbitre : Amar MEZIANI

**C. Féminines : POUILLY**

Délégué : M. DUMEIGE

Arbitre : S. TARBES

**FINALES LE DIMANCHE 12 MAI à POUILLY. Reprise en poules pour les qualifiés secteurs.**

Début des parties à **8h30**(pénalités à **8 h 45**)

Délégué : M. DUMEIGE

Arbitres : Amar MEZIANI

# JEUNES

## Le 17 AVRIL 2024 Championnat Tir de Précision Juniors Masculins et Féminins

### *BOULODROME DE NEVERS*

Catégories : Juniors Masculins et Féminins

Délégués : Commission Jeunes

Arbitres :

## Le 21 AVRIL 2024 Championnat doublettes Jeunes

### *Organisation GARCHY*

Début des parties à **9 heures**

Catégories : Benjamins et Minimes, Cadets, Juniors

**Équipe non homogène club**

Délégués : Commission Jeunes

Arbitres :

## Le 28 AVRIL 2024 Championnat Tête à Tête Jeunes

### *Organisation FOURCHAMBAULT*

Début des parties à **9 heures**

Catégories : Benjamins et Minimes, Cadets, Juniors

**Équipe non homogène club**

Délégués : Commission Jeunes

Arbitres :

## Le 5 Mai 2024 Championnat Triplettes Jeunes

### *Organisation MARZY CD 58*

Début des parties à **9 heures**

Catégories : Benjamins et Minimes, Cadets, Juniors

**Équipe non homogène club**

Délégués : Commission Jeunes

Arbitres :

Délégués : Toutes les compétitions seront assurées par les membres du Comité.

\*\*\*\*\*

Les organisateurs devront se conformer au cahier des charges des championnats 2024.

Ces championnats de la Nièvre 2024 se joueront par poules avec brassage en 13 points par élimination directe, sauf provençal et championnat par secteur.

Règlement fédéral Gestion Concours.

Les championnats Jeu Provençal Doublette et Triplette se joueront en 11 points jusqu'en 16<sup>ème</sup> et 13 points à partir des 8<sup>èmes</sup>.

Les équipes benjamines, minimes, cadets, juniors peuvent être panachées ; elles ne sont pas homogènes aux clubs.

Comme chaque année, le Comité départemental et le club organisateur offriront les trophées individuels aux champions et vice-champions.

**ENGAGEMENTS** : Les Présidents de Clubs et eux seuls ont la responsabilité de faire parvenir les engagements uniquement sur les bordereaux prévus à cet effet pour chacun de ces championnats. Vous pouvez les envoyer au Comité par mail à [cd58@petanque.fr](mailto:cd58@petanque.fr)

Par informatique joignez un document Excel en pièce jointe, si par écrit sur feuille séparée par catégorie (modèle distribué). Sur la feuille d'engagement devront figurer en premier le numéro de licence, puis le nom, le prénom de chaque joueur.

**Il ne sera pris aucune inscription par téléphone. Pour les mixtes la féminine doit être marquée en premier.**

Les dates limites d'engagement devront être scrupuleusement respectées sous peine de voir les équipes ou joueurs exclus des championnats départementaux.

**Les feuilles d'engagement et les droits d'inscription devront être envoyés au Comité de la Nièvre de Pétanque, 52 Rue des Montapins, 58000 NEVERS**

(Si mail, uniquement les frais d'engagement). Aucune inscription individuelle, équipe ou joueur ne sera prise en considération.

**Toute équipe jeune devra être inscrite préalablement, de même tout jeune isolé souhaitant participer au championnat devra être inscrit par son club. Consulter le président de la commission jeunes.**

**Les droits d'inscription pour les championnats sont fixés à 5 € par joueur senior, gratuit pour les championnats spécifiques juniors, cadets, minimes dans leur catégorie. Ils sont réglés par chèque (un chèque par club pour l'ensemble des joueurs engagés par ce club). Ce chèque sera joint obligatoirement à la feuille des engagements. Le règlement (envoi par mail) doit parvenir au CD avant la date du tirage au sort.**

RÉCAPITULATIFS : envoi des feuilles d'engagement et droits d'inscription jusqu'au vendredi précédent la semaine des championnats :

- |     |   |                     |
|-----|---|---------------------|
| 1.  | TIR DE PRECISION JUNIORS                        | = vendredi 5 avril  |
| 2.  | TRIPLETTES VETERANS                             | = vendredi 12 avril |
| 3.  | TRIPLETTES SENIORS PROMOTION ET NON-CLASSE      | = vendredi 26 avril |
| 4.  | TRIPLETTES SENIORS MASCULINS & SENIORS FEMININS | = vendredi 29 mars  |
| 5.  | TRIPLETTES JEU PROVENCAL                        | = vendredi 19 avril |
| 6.  | DOUBLETTES SENIORS MIXTES                       | = vendredi 12 avril |
| 7.  | TRIPLETTES SENIORS MIXTES                       | = vendredi 3 mai    |
| 8.  | DOUBLETTES FEMININS & TETE-TETE MASCULIN        | = vendredi 5 avril  |
| 9.  | DOUBLETTES SENIORS & TETE-TETE FEMININ          | = vendredi 3 mai    |
| 10. | DOUBLETTES JEU PROVENCAL                        | = vendredi 22 mars  |
| 11. | DOUBLETTES JEUNES                               | = vendredi 12 avril |
| 12. | TETE-TETE JEUNES                                | = vendredi 19 avril |
| 13. | TRIPLETTES JEUNES                               | = vendredi 26 avril |

**Inscriptions avant 18 heures - Pas de dérogation, ces dates sont impératives.**

### **LICENCES**

Un seul responsable par club devra apporter les licences à la table de contrôle. Les championnats Triplettes, Doublettes et Individuels sont ouverts aux seniors. Tout joueur (sauf jeunes) devra porter la tenue du club avec logo.

Le tirage au sort des poules se fera le **Mercredi** précédant la date du championnat ou qualificatif, sauf vétérans et Triplette mixte à 18 h 30 au siège 52 rue des Montapins, sous l'autorité des membres et des délégués chargés des secteurs et du corps arbitral et en présence des dirigeants et joueurs désireux d'y assister.

Le Comité souhaite que chaque club nivernais fasse les efforts nécessaires pour engager le maximum de joueurs et joueuses dans ces championnats 2024 : chaque club devra y être représenté. Une participation de masse sera la meilleure publicité et prouvera aux yeux de toute la vitalité de notre discipline sportive.

Bons Championnats 2024

Le Président

Robert MAUJONNET

## **ATTENTION !!!**

- Cette année, les joueurs qualifiés à un championnat de France devront porter la tenue donnée par le comité et respecter la charte qu'ils auront signée, sous peine de non-participation.
- Aux dates limites d'engagement et règlement des droits d'inscription. Vous ne pourrez participer que si ces règles sont respectées.
- Tout joueur qualifié pour une phase finale, championnat de Région ou de France, ne pouvant y participer verra son équipe remplacée par l'équipe battue au tour qualificatif. Cette mesure s'applique à toute organisation du CD. Sans raison dûment justifiées cette équipe ou ce joueur ne pourra pas participer à ce qualificatif l'année suivante.
- **Aux tenues homogènes avec logo du club obligatoires dès les qualificatifs et phases finales des championnats. Il est exigé une autre tenue que celle du Comité sauf pour les champions en titre. La tenue exigée c'est le maillot du Club ainsi qu'un pantalon sportif identique.**

**Il est strictement interdit, d'après les décisions préfectorales, de vendre des alcools forts pendant les championnats.**

**Dans le cas contraire, une amende sera donnée au club avec interdiction d'organisation pendant 3 années.**

**De même, les équipes qui seront prises à distribuer de l'alcool fort provenant de leur coffre seront immédiatement disqualifiées.**

**Les bouteilles en verre sont interdites.**

## **INFORMATIONS**

***BOULE D'OR et BOULE D'ARGENT* au Boulodrome de Nevers**

***JOURNEE DE LA FEMME* au Boulodrome de NEVERS**

LE Dimanche 17 Mars 2024

Inscriptions jusqu'au 8 Mars.

***TROPHEE DES DIRIGEANTS* à POUQUES**

Dimanche 27 Octobre 2024 à 8 H 30

Inscriptions 5 € par joueur, jusqu'au vendredi 18 Octobre.

***REUNION D'AUTOMNE* à LUTHENAY**

Dimanche 20 Octobre 2024 à 8 h 30

***MARATHON FEMININ* au Boulodrome de Nevers**

Dimanche 2024 à 8H30

***ASSEMBLEE GENERALE* à MESVES**

Samedi 30 Novembre 2024 à 15H00

***JOURNEE DE LA ROSE* au Boulodrome de Nevers**

Dimanche 12 Octobre 2024 à 14H00

***MARATHON REGIONAL* au Boulodrome de Nevers**

Le Dimanche 24 Novembre 2024 à 8H30

***ASSEMBLEE GENERALE* BFC à Nevers**

Le Dimanche 15 Décembre 2024